

PARTENARIAT ENTRE LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE ET LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,
Messieurs les Présidents de ligue,
Mesdames, Messieurs,

Le mardi 27 juin 2023, le Général de corps aérien Dominique Arbiol, directrice du service national et de la jeunesse (DSNJ), représentant également la Commission armées-jeunesse (CAJ), et le Général de brigade Anne Cécile Ortemann, présidente de la Fédération des clubs de la défense (FCD), ont signé une nouvelle convention de partenariat que vous pouvez retrouver en pièce jointe du présent communiqué.

Cette convention vient conforter les liens anciens les unissant et synthétise les actions qu'elles souhaitent développer ensemble : renforcer le lien armées-nation notamment à travers des actions sportives et promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes au profit de la communauté nationale.

La CAJ, la DSNJ et la FCD s'engagent notamment à organiser des activités à caractère sportif au profit de la jeunesse dans le cadre :

- des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 autour du programme « Aux sports jeunes citoyens ! »
- des travaux des groupes de travail et des journées sport-armées-jeunesse déclinées dans le ministère des Armées.

Bien cordialement,

Pascal RAVEAU
Directeur général de la Fédération des clubs de la défense